

Séminaire Histoire de la construction



Le nouvel hôtel de ville de Strasbourg, la *Neue Bau*, siège théorique de l'administration du bâtiment...

Organisé par

Le *Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris* (LAMOP) UMR 8589, CNRS - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le *Centre de théorie et analyse du droit* (CTAD) UMR 7074, CNRS - Université Paris Ouest Nanterre La Défense
et

Le *Laboratoire Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident* (UMR 8546, ENS-CNRS-EPHE)

avec le soutien du **laboratoire d'excellence Transfers**.

Lundi 11 janvier 2016

10h à 17h30

L'administration des bâtiments

Lieu :

Amphithéâtre du Centre Mahler
Université PARIS 1 - Panthéon - Sorbonne
9, rue Mahler, 75004 PARIS
métro Saint-Paul

10h. **Introduction**

10h15 **Etienne Hamon**, Professeur d'histoire de l'art à l'université de Picardie-Jules-Verne
Vincent Gelée, clerc et payeur des œuvres du roi de Charles VIII à François I^{er}

11h15 **Anne Daguët-Gagey**, Professeur d'histoire romaine à l'Université d'Artois (Arras) et à l'Institut Catholique de Paris
Les opera publica à Rome sous la République et l'Empire : construction, financement, administration

12h30-14h Déjeuner

14h **Agnès Bérenger**, Professeur d'histoire romaine à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3
L'Etat romain et l'administration des bâtiments dans les provinces de l'empire

15h **François Petrazoller**, Conservateur en chef du patrimoine, Directeur des Archives départementales des Vosges
L'administration des bâtiments de Strasbourg au XVI^e siècle

16h15 **Revue de publications récentes sur l'histoire de la construction**

Atelier : « Une construction éphémère : le théâtre médiéval de Romans » : un dossier de Marie Bouhaik, CNRS (suite)

Résumés

Etienne Hamon, Professeur d'histoire de l'art à l'université de Picardie-Jules-Verne

Ancien élève de l'École des chartes, il est professeur d'histoire de l'art du Moyen Âge à l'université de Picardie-Jules-Verne. Les travaux de ce spécialiste d'architecture gothique flamboyante ont porté sur quelques-uns des principaux foyers de la création en France aux XVe et XVIe siècles, à travers leurs artistes, leurs chantiers et leurs réalisations. Il est l'auteur dans ce domaine de nombreux articles, de monographies (Gisors et les églises flamboyantes du Vexin français, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008), de synthèses (La Création monumentale à Paris vers 1500, Picard, 2011), de guides des sources (Art et architecture avant 1515, Archives nationales, 2008) ; par ailleurs, il a assuré avec Valentine Weiss le commissariat de l'exposition « La demeure médiévale à Paris » (Archives nationales, 2012-2013).

Pour une bibliographie complète, <http://u-picardie.academia.edu/EtienneHamon>

Vincent Gelée, clerc et payeur des œuvres du roi de Charles VIII à François I^{er}

Entre le règne de Charles VII et celui de François Ier, l'administration des bâtiments du roi qui était parvenue à un haut degré d'organisation à la fin du XIVe a été confrontée à une conjoncture politique et financière chaotique. En parallèle à la redéfinition du périmètre des compétences des généraux maîtres des œuvres, les missions des clercs et payeurs des œuvres ont connu des adaptations. Celles-ci sont difficiles à cerner faute de fonds documentaire spécifique de l'activité des œuvres royaux à cette époque. En sollicitant des documents d'origine très variée, il est pourtant possible de dresser le profil de l'un des plus actifs titulaires de cet office de clerc et payeur, Vincent Gelée, à un moment clé dans l'histoire de la commande royale, les années 1490-1510, où la reprise en main de ce service préfigure les ruptures de la seconde partie du règne de François 1er.

Anne Daguet-Gagey. Professeur d'histoire romaine à l'Université d'Artois (Arras) et à l'Institut Catholique de Paris.

Son doctorat d'histoire (1996, Paris I) a porté sur les travaux publics à Rome (180-305 ap. J.-C.) et son HDR (2011, Paris I) sur L'édilité à Rome (Ier s. av. J.-C.-IIIe s. ap. J.-C.). Elle fait partie des laboratoires de rattachement suivants : Centre de Recherches et d'Etudes, Histoire et Société (CREHS ; EA 4027 - Arras). ; Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques (ANHIMA ; UMR 8210) ; Langues, Culture, Histoire et Education (ICP). Dans ce cadre, elle participe à différents programmes de recherche : *Monumenta*. Traces écrites et figurées de la mémoire dans le monde romain (Lille/Halma-Dijon/Artehis-Arras/Crehs-Paris/Anhima) ; Les procurateurs équestres (Paris/Anhima).

Elle a notamment publié :

- *Monographies* :

Les opera publica à Rome (180-305 ap. J.-C.), "Collection des Études Augustiniennes", 156, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 1997.

Septime Sévère. Rome, l'Afrique et l'Orient, Paris, Payot, 2000 (réimpression légèrement corrigée en 2008).

Splendor aedilitatum. L'édilité à Rome (I^{er} s. av. J.-C.-III^e s. ap. J.-C.), Rome, École Française de Rome, 2015.

- *Ouvrages co-dirigés :*

S. Benoist éd., *Mémoire et histoire. Les procédures de condamnation de la mémoire dans l'Antiquité romaine*. Avec la collaboration d'A. Daguët-Gagey, "Centre régional universitaire lorrain d'histoire", 31, Metz, 2007.

S. Benoist, A. Daguët-Gagey éd., *Un discours en images de la condamnation de mémoire*, "Centre régional universitaire lorrain d'histoire", 34, Metz, 2008.

S. Benoist, A. Daguët-Gagey, C. Hoët-van Cauwenberghe, S. Lefebvre éd., *Mémoires partagées, mémoires disputées. Écriture et réécriture de l'histoire*. Actes du colloque de Carqueiranne (18-20 septembre 2008), "Centre régional universitaire lorrain d'histoire", 39, Metz, 2009.

S. Benoist, A. Daguët-Gagey, C. Hoët-Van Cauwenberghe éd., *Figures d'empire, fragments de mémoire : pouvoirs et identités dans le monde romain impérial (I^{er} s. av. n. è.-V^e s. de n. è.)*, Lille, 2011.

- *Articles en lien avec le sujet :*

« Les *opera publica* dans la correspondance de Pline le Jeune ». Communication présentée au Colloque : *L'étude des correspondances dans le monde romain de l'Antiquité classique à l'antiquité tardive : permanences et mutations*. Actes du XXX^e Colloque international de Lille (20-22 novembre 2008), J. Desmulliez, C. Hoët-van Cauwenberghe, J.-C. Jolivet éd., Lille, 2010, p. 247-272.

« Auguste et la naissance des services publics à Rome. A propos de Suétone, *Vie d'Auguste*, 37, 1 », dans *Figures d'empire, fragments de mémoire : pouvoirs et identités dans le monde romain impérial (I^{er} s. av. n. è.-V^e s. de n. è.)*. Actes du séminaire d'histoire romaine de Lille (octobre-novembre 2008). Volume édité par S. Benoist, A. Daguët-Gagey, C. Hoët-Van Cauwenberghe, Lille, 2011, p. 341-360.

« Les édiles et les marchés de Rome (I^{er} s. av. J.-C.-III^e s. ap. J.-C.) », dans *Agoranomes et édiles. Institutions des marchés antiques*. Textes réunis par L. Capdetrey et C. Hasenohr, Bordeaux, 2012, p. 61-77.

« Édiles et marchés dans l'Occident romain extra italo-africain », dans *Agoranomes et édiles. Institutions des marchés antiques*. Textes réunis par L. Capdetrey et C. Hasenohr, Bordeaux, 2012, p. 155-173.

« L'édilité de Cicéron », *Revue des Etudes Anciennes*, 115, 2013, p. 29-49.

« Le *Fornix Fabianus* ou la confusion des mémoires », dans *Monumenta. Du centre du pouvoir aux confins de l'Empire*. Actes des journées de Dijon, 30-31 mars 2012. Sous la direction de S. Lefebvre, Dijon, Presses Universitaires, 2014, p. 21-34.

Les *opera publica* à Rome sous la République et l'Empire : Construction, financement, administration

A côté de l'habitat privé (constitué d'*insulae* ou de *domus* particulières), un important patrimoine monumental s'est peu à peu constitué à Rome, fruit d'initiatives individuelles multiples. On envisagera dans le cours de cette intervention le secteur de la construction publique sous la République puis la naissance d'une véritable administration des travaux publics (*opera publica*) sous le règne d'Auguste et de ses successeurs.

Nombreux sont les édifices à avoir été construits dans la Rome républicaine par des personnages publics (généraux, dictateurs, magistrats), désireux d'enrichir le patrimoine monumental urbain, de laisser une trace de leur rôle dans la vie de la Cité et de l'État, voire de se gagner les faveurs du peuple-roi. Temples, arc honorifiques ou triomphaux, bâtiments permettant à la vie politique de se dérouler, lieux de loisirs et de spectacles ont dévoré un espace sans cesse croissant de *l'Vrbs Roma*. L'étude du secteur de la construction montre l'imbrication des sphères publique et privée à Rome et l'ambiguïté qui entoure certains édifices, érigés les uns sur des parcelles de sol public mais exaltant avant tout un individu ou une famille, les autres sur des terrains privés mais étant destinés au peuple romain.

La naissance du Principat s'accompagne de changements importants dans le secteur des *opera publica*, qui devient rapidement un monopole d'Etat tandis qu'un service administratif, au demeurant mal connu à ses débuts, se met peu à peu en place : la *cura operum publicorum et aedium sacrarum*, appelée à traverser toute l'histoire de la Rome impériale.

Agnès Bérenger, Professeur d'histoire romaine à l'Université Paul-Valéry Montpellier.

Professeur d'histoire romaine à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 depuis 2013 et membre de l'EA 4424 – CRISES, Agnès Bérenger est ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure (rue d'Ulm), agrégée de lettres classiques et ancien membre de l'Ecole française de Rome. Elle a soutenu en 1997 une thèse de doctorat sous la direction de Claude Nicolet à l'Université de Paris I (*Missions sénatoriales et administration de l'Empire. Censiteurs et correcteurs, d'Auguste à Sévère Alexandre (31 av. J.-C.-235 ap. J.-C.)*) et en 2007 une Habilitation à diriger des recherches à l'Université de Paris IV, avec pour garant François Hinard (*Administrateurs, pouvoirs et compétences dans l'empire romain*). Elle coordonne au sein du LabEx ARCHIMEDE l'Axe 2 « Pouvoirs » et y anime un projet sur « Prévention et gestion des catastrophes naturelles dans l'Antiquité ». Ses recherches portent sur l'histoire politique et administrative de l'empire romain, ainsi que sur les relations entre centre et périphérie dans le monde romain.

Elle a notamment publié :

- *Monographies* :

A. Bérenger, *Rome, ville et capitale, de César à la fin des Antonins*, Paris, Hachette, 2001.

A. Bérenger, *Le métier de gouverneur dans l'empire romain, de César à Dioclétien*, Paris, De Boccard (collection De l'archéologie à l'histoire), 2014.

- *Direction d'ouvrages collectifs* :

A. Vigourt, X. Lorient, A. Bérenger et B. Klein (dir.), *Pouvoir et religion dans le monde romain, en hommage à Jean-Pierre Martin*, Paris, PUPS, 2006.

M. Royo, É. Hubert, A. Bérenger (éd.), « *Rome des quartiers* » : *Des vici aux rioni. Cadres institutionnels, pratiques sociales, et requalifications entre Antiquité et époque moderne*, Paris, De Boccard, 2008.

A. Bérenger et É. Perrin-Saminadayar (éd.), *Les entrées royales et impériales. Histoire, représentation et diffusion d'une cérémonie publique, de l'Orient ancien à Byzance*, Paris, De Boccard, 2009.

A. Bérenger et F. Lachaud (éd.), *Hiérarchie des pouvoirs, délégation de pouvoir et responsabilité des administrateurs dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Metz, Publications du

CRULH, 2012.

A. Bérenger et O. Dard (éd.), *Gouverner par les lettres, de l'Antiquité à l'époque contemporaine*, Metz, Publications du CRULH, 2015.

- Pour une bibliographie complète, www.univ-montp3.academia.edu/AgnesBerenger

L'Etat romain et l'administration des bâtiments dans les provinces de l'empire

L'Etat romain s'est largement préoccupé de la construction et de l'entretien des bâtiments dans les provinces de l'empire. Des représentants du pouvoir central, gouverneurs ou chargés de mission extraordinaire, ont été chargés de vérifier l'état des bâtiments publics et des édifices sacrés et d'engager d'éventuels travaux de réfection. Ils devaient également surveiller l'utilisation des fonds affectés à ces travaux. En outre, un contrôle de plus en plus vigilant a été mis en place, soumettant certaines constructions importantes à une autorisation impériale préalable.

François Petrazoller, directeur des Archives départementales des Vosges.

François Petrazoller est né en 1972 à Strasbourg. Archiviste-paléographe, conservateur en chef du patrimoine, il exerce successivement les fonctions d'adjoint au directeur des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (1999-2001), puis de directeur des Archives départementales de la Haute-Marne (2001-2013), et enfin de directeur des Archives départementales des Vosges. Après avoir publié sa thèse de l'Ecole des chartes (*L'urbanisme à Strasbourg au XVIe siècle*, Société savante d'Alsace, 2002), il écrit fréquemment des articles dans les revues savantes et catalogues d'exposition dont il a la responsabilité. Récemment, il a publié un article consacré à la Guerre et la diffusion de l'humanisme en Alsace et dans les Vosges au XVIe siècle (*Edhisto*), et prépare la publication d'un autre article consacré à l'urbanisme à Saint-Dié-des-Vosges aux XVIe et XVIIe siècles (*Fédération des sociétés savantes des Vosges*).

L'administration des bâtiments à Strasbourg au XVIe siècle

L'analyse de l'administration du bâtiment à Strasbourg au XVIe siècle appelle plusieurs constats. D'abord, c'est le grand nombre et la très grande variété des services administratifs qu'il faut remarquer. Le système résulte à l'évidence d'un développement progressif au cours des temps, qui ne se réforme que très lentement. Tout au long du XVIe siècle, les autorités ont tenté de centraliser les pouvoirs dans les mains de quelques fonctionnaires : les directeurs des bâtiments assistés des trois responsables de la tour aux Deniers, puis les architectes de la Ville. Mais ces efforts ont échoué : les directeurs des bâtiments ne restent que très peu de temps en poste, et les architectes de la Ville sont dépourvus de tout pouvoir administratif. Les autorités municipales continuent à donner des directives touchant des détails parfois infimes de l'administration du bâtiment, sans songer à déléguer l'ensemble des questions du bâtiment à une personne unique. Consacrées comme les maîtres de la ville après 1482 et plus encore après la Réforme, elles n'entendaient déléguer que très peu de pouvoirs, et de manière temporaire. Cela a certainement nui à l'administration du bâtiment. Ce premier constat doit toutefois être nuancé. Si les administrations n'étaient pas assez centralisées pour imposer une volonté à l'échelle de tous les bâtiments de la ville, en revanche certains administrateurs ont influencé l'ensemble des décisions de manière certaine. Au sein du Conseil, il existait un groupe d'élus experts en matière de bâtiments. Ces hommes connaissaient parfaitement l'administration du bâtiment et pouvaient concevoir

une véritable politique d'urbanisme, incluant les constructions de bâtiments, mais aussi les réparations, la levée des cens, etc. C'est certainement à l'avènement d'élus éduqués dans la tradition de l'humanisme que l'on doit l'adoption, certes tardive, du style de la Renaissance à Strasbourg, et la création de nombreux bâtiments dans les années 1560 à 1580. Ce n'est pas un hasard si, à peu près au même moment, certains services, et notamment ceux de la levée des cens, sortent de leur léthargie : un vent nouveau souffle alors sur l'administration du bâtiment.